



**Recrutement d'un Président Directeur Général de
la société BiotechPole Sidi Thabet**

Termes de références

Avril 2022

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE BIOTECHPOLE SIDI THABET

I. Information sur le poste

Titre du poste :Président Directeur Général

Société :BiotechPole Sidi Thabet

Adresse :Sidi Thabet, Ariana, Tunisie

II. Contexte

①Présentation de la BiotechPole

BiotechPole Sidi Thabet est la société de gestion de la Technopole de Sidi Thabet dédiée aux biotechnologies, industries pharmaceutiques et parapharmaceutiques, sciences de la vie et ingénierie appliquée à la santé.

En tant que premier animateur de l'innovation dans son domaine de spécialisation dans le pays, BiotechPole Sidi Thabet cherche à renforcer les démarches partenariales entre trois acteurs clés de l'innovation, à savoir : les entreprises, les établissements de R&D et les organismes de formation.

②Principales Missions de la BiotechPole

Ses principales missions sont :

- Le développement des actions partenariales destinées à créer et à renforcer les capacités d'innovation.
- L'attraction des industriels et investisseurs actifs dans ses domaines de spécialité
- La promotion et le support des projets de recherche pluridisciplinaire et leur valorisation scientifique et économique en établissant des relations avec le tissu environnant à travers la création de jeunes entreprises innovantes.
- L'animation scientifique et technologique.
- Le conseil, l'encadrement et l'orientation des porteurs de projets, industriels, investisseurs et chercheurs.

III. Objectifs

①Objectif Général

La mission principale du PDG est de soutenir la mise en œuvre du projet de développement de la BiotechPole dans sa globalité, **promouvoir une forte adhésion** de l'ensemble des parties prenantes et des bénéficiaires, **assurer la réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration de la société**, assurer **une bonne gestion** selon les **engagements pris par l'Etat tunisien, les actionnaires de la BiotechPole et les parties prenantes** autour de la technopole. Il/Elle veillera à **développer des modèles de business pérennes** et profitables en optimisant la stratégie, les investissements, l'organisation, la commercialisation, **l'innovation et l'internationalisation** au sein de BiotechPole.

Au sein de la société de gestion de la technopole de Sidi Thabet, le Président Directeur Général sera chargé de :

- i- Diriger la société de manière efficace et faire en sorte que la stratégie et les plans d'affaires soient effectivement mis en œuvre, que les résultats soient surveillés et déclarés au Conseil d'Administration et aux Comités qui en découlent, et que les objectifs stratégiques et opérationnels soient atteints
- ii- Organiser et animer le conseil d'administration
- iii- Convoquer les assemblées générales des actionnaires et leur rendre compte
- iv- Conclure les contrats engageant la société
- v- Représenter la société auprès des différentes parties prenantes (instances gouvernementales, bailleurs de fonds, institutions financières, administration, média ...)
- vi- Représenter la société auprès de ses partenaires, clients ou investisseurs
- vii- Manager les équipes de la société.

②ROLE ET RESPONSABILITES

La mission du Président Directeur Général s'articulera autour des axes suivants :

Gestion stratégique :

- Veiller à la mise en œuvre des plans stratégiques adoptés et si nécessaire, proposer des mises à jour et des modifications;
- Mettre en œuvre avec succès les activités et les plans opérationnels correspondants;
- Donner des avis et rapporter régulièrement au Conseil d'Administration les progrès réalisés aussi bien au niveau de l'activité qu'au niveau des résultats et ce, par rapport aux objectifs financiers et opérationnels et lancer des actions pour remédier à toute déviance;
- Rapporter régulièrement aux ministères de tutelle (Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Enseignement Supérieur et Ministère de la Santé) les progrès réalisés et toute autre information demandé par ces derniers.

Gestion opérationnelle :

- Élaborer des budgets prévisionnels annuels et les soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration;
- Réaliser les stratégies approuvées, les plans d'affaires, et les objectifs de la société ;
- Suivre l'avancement de la réalisation du plan d'affaires.

Gestion et développement des ressources humaines :

- Assurer le développement des connaissances et des compétences professionnelles des ressources humaines de la société ;
- Développer et maintenir une structure organisationnelle saine et efficace.

Gestion des relations :

- **Favoriser l'essor des biotechnologies** par la création, l'accompagnement et l'accueil d'entreprises innovantes;

- Veiller à la dynamisation et l’animation de la technopole ;
- Assurer une communication efficace et des relations appropriées avec les actionnaires et les ministères de tutelle (ministère de l’Industrie, ministère de l’Enseignement Supérieur et Ministère de la santé) ;
- Gérer et superviser les relations entre la société et les tiers et agir comme son principal porte-parole
- Gérer les plaintes et les demandes d’informations reçues par la société.

Conformités, gestion des risques et gouvernance de la société :

- Tenir le Conseil d'administration pleinement informé sur tous les aspects du fonctionnement et sur toutes les questions significatives et pertinentes pour la société ;
- Veiller à la mise en place de tout programme de redressement ou de restructuration approuvé par le Conseil d’Administration de la société ;
- Proposer un manuel de procédures pour la société ;
- Veiller à la mise en place du manuel des procédures à adopter pour la société et des fiches des postes et de fonction y relatives ;
- Assurer la disponibilité de l’information financière;
- S’assurer que les mécanismes de contrôle interne et de coordination mis en place sont efficaces et permettent la production d'une information financière fiable ;
- S’assurer que les actifs et ressources de la société soient convenablement protégés et optimisés ;
- Maintenir un niveau élevé d'intégrité, d'éthique du travail et de gouvernance d'entreprise ;
- Veiller à préserver la transparence dans tous les process de la société ;
- Suivre les décisions prises par le conseil d’administration notamment en matière de nomination, recrutement et rémunération des dirigeants, et la vérification de sa mise en œuvre.

IV. Qualifications requises

Niveau d'études	Bac+5 au minimum
Expériences	<p>Au minimum 10 ans d’expérience dont au moins 3 ans en tant que (1^{er} responsable, 2^{ème} responsable d’une entreprise ou chargé d’une direction au sein d’un ministère ou d’une entreprise).</p> <p>Seront considérés:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L’expérience dans le secteur de la santé, biotechnologie, de l’industrie et/ou des technopoles ● L’expérience dans la gestion de projets d’infrastructures/d’aménagements de zone industrielle. ● L’expérience de la gestion des projets avec des bailleurs de fonds internationaux.

	<ul style="list-style-type: none"> • L'expérience dans l'animation autour des écosystèmes d'innovation.
Connaissance linguistique	Avoir une maîtrise parfaite parlée et écrite du français et de l'arabe avec une bonne connaissance de la langue anglaise
Autres qualifications	<p>Le candidat doit avoir des connaissances dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecosystème entrepreneurial et de l'innovation - Industrie pharmaceutique, Biotechnologie et/ou santé - Economie et/ou Finances - Gestion de projet d'infrastructure - Audit, comptabilité publique et comptabilité privée - Etude, conduite et évaluation des projets - Conduite de changement - Conception, planification et mise en œuvre des stratégies - Gestion des risques - Assainissement et Restructuration des entreprises - Gestion Commerciale - Gestion des ressources humaines - Gestion de la communication avec les parties prenantes - Administration publique et droit des affaires <p>Il doit avoir l'esprit de Leadership, le sens de l'écoute, de l'autonomie et de l'organisation</p>

V. Procédure de recrutement et critères de sélection

Le PDG sera sélectionné suivant la méthodologie décrite dans l'annexe 5 et énoncée ci-dessous :

Présélection des candidatures

Les candidatures reçues seront présélectionnées tenant compte des critères d'éligibilité énoncés dans l'annexe 1 relatif aux conditions minimales d'éligibilité. Ces critères concernent les :

- Conditions légales et autres
- Conditions se rapportant aux conflits d'intérêts
- Conditions liées à la compétence

Evaluation des compétences

Evaluation des candidatures retenues dans la présélection suivant leurs diplômes et leurs expériences professionnelles par domaine d'expertise. Une note technique NT (maximum 60 points) des offres présélectionnées sera attribuée à chaque candidature. Les critères d'évaluations concernent :

- Diplômes exigés (10 points)
- Expérience à mener les tâches et missions décrites dans les Termes de référence (expérience générale et spécifique). (20 points)
- Domaine d'expertise (30 points) (Annexe 4)

Le détail de la méthode d'évaluation est décrit dans l'annexe 5.

Entretien oral

Les 05 premiers candidats qui ont obtenu les notes techniques les plus élevées seront convoqués pour des entretiens oraux avec le comité¹ chargé du recrutement du PDG. Une note orale NO (maximum 40 points) sera attribuée à chaque candidat ayant passé un entretien oral.

Classement final des candidats et choix du meilleur candidat

Après l'achèvement des entretiens oraux, une note globale NG sera calculée comme suit :

$$NG = NT + NO$$

Le candidat ayant la meilleur NG sera retenue.

Le (a)candidat (e) déclaré (e) définitivement admis (e) sera convoqué (e) pour la prise de fonctions. Si ce (tte) dernier (ère) refuse le poste qui lui est offert, perd le bénéfice de son admission et le comité chargé convoquera le (a) candidat (e) suivant (e).

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le (a)candidat (e)retenu (e). Les négociations portent essentiellement sur :

- Les objectifs de la société
- Les obligations du PDG
- Les engagements de la société
- La rémunération du PDG

VI. Évaluation annuelle et Critères de performance

Sur la base du rapport d'activité annuel et des états financiers de la société, une évaluation annuelle par le conseil d'administration sera menée pour évaluer :

- Les réalisations du PDG par rapport aux objectifs fixés par le conseil d'administration
- La capacité du PDG à gérer et développer la société
- Le degré d'éthique dont il a fait preuve durant son mandat ainsi que l'appréciation de ses collaborateurs.

VII. Durée du mandat

Le mandat du PDG est de trois années renouvelables.

VIII. Conflits D'intérêt

Le candidat au poste du PDG de BiotechPole Sidi Thabet doit remplir les conditions de la loi n°2018-46 du 1 aout 2018 relative à la déclaration du patrimoine et d'intérêts, et à la lutte contre l'enrichissement illicite et les conflits d'intérêts.

¹ Comité composé de représentants des actionnaires et des représentants des ministères de tutelle

IX. Confidentialité

Le candidat retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate du mandat. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin du mandat.

ANNEXE 1 : CONDITIONS MINIMALES D'ELIGIBILITE

1- CONDITIONS LEGALES ET AUTRES

	Oui(*)	Non
1. Le candidat est-il privé de ses droits civils ?		
2. Le candidat est-il failli non réhabilité ?		
3. Le candidat est-il incapable ?		
4. Le candidat est-il condamné à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques ?		
5. Le candidat est-il condamné pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs, à l'ordre publique, ou aux lois régissant les sociétés ?		
6. Le candidat est-il une personne qui en raison de sa charge ne peut exercer le commerce ?		
7. Le candidat a-t-il été administrateur ou gérant de sociétés en état de faillite ou qui font l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de dépôt de bilan ou de cessation d'activité ?		
8. Le candidat est-il en situation irrégulière vis-à-vis de l'administration fiscale et des organismes de sécurité sociale ?		
9. Le candidat est-il interdit par une disposition légale ou réglementaire particulière, de quelque nature que ce soit, pour exercer la fonction de membre de conseil d'administration ?		

(*) La réponse par OUI est éliminatoire.

2- CONDITIONS SE RAPPORTANT AUX CONFLITS D'INTERETS

	Oui	Non
1. Le candidat est-il en situation de conflit d'intérêts au sens de la loi relative à la déclaration du patrimoine et d'intérêts, et à la lutte contre l'enrichissement illicite et les conflits d'intérêts ?(*)		
2. le candidat est-il actionnaire ou associé, directement ou indirectement, d'une société cliente, fournisseuse ou prestataire des services significatifs pour « Biotechpole Sidi Thabet » à laquelle il postule ? (*)		
3. Le candidat est-il membre de conseil d'Administration d'une autre société ?(**)		
4. Le candidat est-il administrateur, directeur général, gérant ou salarié d'une société privée ayant des liens avec Biotechpole Sidi Thabet? (*)		
5. Le candidat a ou avait des contrats de prestations conclus directement par lui-même ou par personne interposée avec la société ou avec l'une des sociétés ayant des liens avec Biotechpole Sidi Thabet au cours des 5 dernières années (*)		
6. Le candidat a occupé un poste politique auparavant ? (**)		

7. Le candidat est-il membre ou dirigeant d'un parti politique à l'échelle nationale, régionale ou locale ? (**)		
--	--	--

(*) La réponse par OUI est éliminatoire.

(**) Si la réponse par OUI, le candidat doit s'engager de ne pas l'être une fois désigné

3- CONDITIONS LIEES A LA COMPETENCE

	Oui	Non(*)
1. Le candidat a-t-il un diplôme universitaire d'un niveau minimum bac+5 ?		
Le candidat justifie-t-il au minimum 10 ans d'expérience dont au moins 3 ans en tant que (1 ^{er} responsable, 2 ^{ème} responsable d'une entreprise ou chargé d'une direction au sein d'un ministère ou d'une entreprise) et ce dans le secteur de la santé, biotechnologie, de l'industrie et/ou des technopoles ?		

(*) La réponse par NON est éliminatoire.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

ANNEXE 2 : FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom et Prénom		
N° CIN / Passeport		
Adresse complète avec code postal		
Numéro de Tel Mobile		
E-mail officiel		
Profession/Qualité		
Expérience Professionnelle		
Formation Académique et diplômes obtenus		
Autres informations		
Membre d'autres Conseils d'Administration	Oui/ Non/ Si oui	Nombre :

Je certifie sur l'honneur que ces renseignements sont exacts et sont fournis sous mon entière responsabilité.

ANNEXE 3 : MODELE DE CURRICULUM VITAE

Nom et Prénom	Age
Emploi et fonction actuelle	
Formation académique et diplômes obtenus	
Expérience professionnelle générale	
Expérience professionnelle spécifique	
Compétences linguistiques	
Compétences informatiques	

*Joindre obligatoirement les pièces justificatives (Copies de diplômes, attestation de travail ...)

Fait à :,

le

ANNEXE 4 : EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES PAR DOMAINE D'EXPERTISE

Nom et Prénom
Diplôme

Domaine d'activités	Organisme	Date début et date fin de la mission ³	Rôle joué par le candidat dans l'organisme ⁴	Descriptif sommaire du poste(taches et réalisations)	Nature des justificatifs

Je certifie sur l'honneur que ces renseignements sont exacts et sont fournis sous mon entière responsabilité.

²Seules les références achevées et présentées avec justificatifs seront comptabilisées.

³ Préciser le mois et l'année du début et de la fin de mission.

⁴Préciser le rôle du candidat dans le poste (PDG, DG, DGA,...)

Annexe 5 : METHODOLOGIE D'EVALUATION

Les candidatures conformes à toutes les dispositions administratives et réglementaires prévues par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, feront l'objet d'une analyse et d'une évaluation sur la base de la méthodologie d'évaluation ci-après.

Etape 1 : Présélection des candidatures

Le comité chargé du recrutement du PDG procède à la vérification de la conformité des offres techniques aux conditions exigées et à l'élimination des offres non conformes aux prescriptions décrites du présent AMI.

Etape 2 : L'évaluation des compétences (60/100)

Une offre ne peut être retenue que si le soumissionnaire ait répondu à toutes les conditions techniques citées ci-après avec les pièces justificatives. Elle sera basée sur les trois critères suivants:

- Diplômes exigés (10 points)
- Expérience générale et spécifique(20 points)
- Domaine d'expertise (30 points)

La note technique sera égale à la somme de notes relatives au diplôme, expérience et domaine d'expertise.

Etape 3 : Entretien oral

Les 05 premiers candidatures (classement décroissante de la note technique) seront convoquées à des entretiens oraux avec le comité chargé du recrutement du PDG.

Une note orale sera accordée à chaque présentation. La note orale sera calculée comme suit :

Domaine d'expertise	Note
Interaction et qualité de communication	/10
Stratégie et vision de développement	/10
Capacité d'analyse et de synthèse	/10
Capacité à innover	/10
Total note orale	/40

Etape 4 : Classement final des candidats et choix du meilleur candidat

Après l'achèvement des entretiens oraux, une note globale NG sera calculée comme suit :

$$NG= NT + NO$$

La candidature ayant la meilleur note globale NG sera retenue